news.belgium

12 juil 2019 -18:11

Appartient à Conseil des ministres du 12 juillet 2019

Préparatifs du procès des attentats du 22 mars 2016

Sur proposition du ministre de la Justice Koen Geens et du ministre de la Défense Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur une série de décisions pour préparer le procès à la suite des attentats du 22 mars 2016.

Ce dossier porte sur l'organisation du procès. Dans ce cadre, le Conseil des ministres donne son approbation sur le choix du site « previous NATO Headquarter (PNHQ) » en vue d'y aménager un bâtiment judiciaire provisoire pour l'organisation du procès. En outre, il donne son feu vert au lancement d'un marché public pour la coordination globale et la gestion intégrale des services d'appui.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Koen Geens, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice, chargé de la Régie des bâtiments, et ministre des Affaires européennes
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11

Sieghild Lacoere Porte-parole +32 475 50 55 50 sieghild.lacoere@just.fgov.be

Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, et de la Défense, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales Egmont 1 Rue des Petits Carmes15 1000 Bruxelles Belgique +32 2 501 85 91 https://diplomatie.belgium.be

